

G2019-06-07

CONSEIL
PRÉVENTION
CONCOURS
CARRIÈRES
EMPLOI

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 39 relatif à la promotion interne,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant dispositions particulières du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu les nominations recensées dans les collectivités territoriales affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale

Vu l'avis émis par la Commission Administrative Paritaire lors de sa réunion du 11/06/2019,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne pour l'année 2019 est arrêtée comme suit :

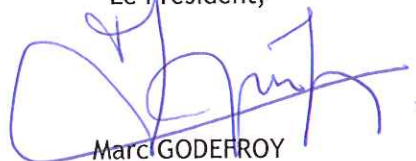
ETABLISSEMENT	GENRE	NOM PATRONYMIQUE	NOM USUEL	PRENOM
C. A. de Cambrai	Madame	HERPAIN	MINET	Valérie
C.C.A.S. de Saint-Amand-les-Eaux	Madame	HAYEZ		Catherine
Mairie d'Auby	Madame	DUHEM		Ghislaine
Mairie de Croix	Monsieur	SIX		Laurent
Mairie de Guesnain	Madame	DUVAL		Christine
Mairie de Hautmont	Monsieur	BARBIEUX		Jean-François
Mairie de La Madeleine	Madame	DEGUINES	POULAIN	Nadine
Mairie de Marly	Madame	GRINER	CAUVIN	Annie
Mairie de Perenchies	Monsieur	HONNAERT		Mickael
Mairie de Seclin	Madame	BEN MOUFFOK	DOUMOU	Malika
Mairie de Socx	Madame	DESMEDT	VANDAELE	Françoise

Article 2: La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord et Messieurs les Sous-Préfets.

Fait à Lille, le

11 JUIN 2019

Le Président,



Marc GODEFROY

Conseiller Départemental

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa présente notification.

cdg59